

JULES BERTHET (1887)
puis BERTHET ET CHARRIÈRE (1912-1923)
puis LUCIEN BERTHET & CIE — NOUVEAUTÉS CATINAT,
Saïgon

Jules François BERTHET, fondateur

Né à Pontarlier (Doubs), le 26 avril 1864.

Fils de Charles François Célestin Berthet, et de Marie Françoise Appoline Minnard.

Marié avec Jeanne Faure, veuve de Claude Bourdin, mère de Julie-Louise Bourdin.

De leur union : Lucien Berthet (Saïgon, 14 septembre 1894-Cannes, 4 oct. 1979).

Dispensé de service militaires : fils unique de veuve.

Fondateur en 1887, à Saïgon, de la maison Jules Berthet, import-export, transformée en 1912 en maison [Berthet-Charrière et Cie](#), Hanoï, Haïphong, Saïgon (qui, entre autres affaires, importe annuellement environ 30 MF de marchandises françaises)(1914).

Créateur d'importantes plantations de poivriers dans la province de Hatiên.

Administrateur de la [Biênhoà industrielle et forestière](#) (1908),

des [Hévées de Xa Trach](#) (1910),

des [Plantations d'agaves de l'Annam](#) (1924) : .

président des [Caoutchoucs de Kompong-Thom](#) (1927),

gérant de la [Société civile des plantations de My-Hung](#).

Pendant dix ans : membre de la CCI de Saïgon, conseiller municipal de Cholon et conseiller du commerce extérieur.

Médaille d'or aux expositions de Marseille, Bruxelles et Londres.

Chevalier de la Légion d'honneur du 8 août 1914 : ancien vice-président du Comité du commerce et de l'industrie de l'Indochine.

Officier de la Légion d'honneur du 7 janvier 1924 (parrainé par Gabriel Larue) : administrateur de sociétés en Indochine.

Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts
(*JORF*, 9 novembre 1903)

À l'occasion de l'exposition de Hanoï et par arrêté du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts en date du 1^{er} novembre 1903, ont été nommés :

Officiers d'académie

Garriguenc, fondé de pouvoirs de la maison Jules Berthet à Saïgon.

Ministère du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes.
(*Journal officiel de la république française*, 3 février 1904)

Conseillers du comex
Berthet (Jules), négociant importateur et exportateur à Saïgon.

PARIS
Mariage
Louise Berthet ¹
André Vanel ²
(*La Dépêche coloniale*, 16 octobre 1909)

Jeudi, a eu lieu, au milieu d'une nombreuse et élégante assistance, à l'église paroissiale de Saint-François-de-Sales, le mariage de M^{lle} Louise Berthet, de Saïgon, fille du grand négociant de notre colonie [Jules Berthet], avec M. André Vanel, attaché au Comptoir d'escompte, et neveu du regretté M. Blanchet, directeur des Messageries fluviales de Cochinchine.

Les témoins de la fiancée étaient M. Marc Bel, vice-président de la Société des ingénieurs coloniaux, qui a conduit M^{lle} Berthet à l'autel, en l'absence de son père actuellement retenu en Cochinchine, et M. Marlaud, juge au tribunal de commerce.

Les témoins du fiancé étaient : M^{me} veuve Blanchet, son aïeule, et M. Blanchet, son oncle, chef de bureau au Comptoir d'escompte.

Haïphong
J. BERTHET, NÉGOCIANT
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1911 p. 423)

M. BERNARD DU HAUT CILLY, représentant.

Saïgon
J. BERTHET ET Cie
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1911 p. 610)

MM. BERTHET, Jules ;
B. GARRIGUENC, procuration ;
A. PECARRÉRE,
GIUNTINI,
A. VANEL,

¹ En fait, Julie Louise Bourdin, issue du premier lit de M^{me} Jules Berthet.

² André Vanel (Paris XIX^e, 18 mars 1886-Paris XI^e, le 5 mars 1949) : fils de Frédéric Jules Émile Vanel et de Laurence Isabelle Blanchet. Mariage à Paris XVII^e, le 14 oct. 1909. Employé de banque, puis employé de Jules Berthet à Saïgon, directeur de Berthet & Charrière à Haïphong, directeur des Comptoirs indochinois à Saïgon, directeur de la société Asie-Afrique à Paris.

G. LÉPINE,
BÉZARD,
VIALAR,
CANAVAGGIO,
MOULIN,
MARIE.

Pour la France
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 mars 1911)

L'*Australien* [des Messageries maritimes] a quitté Saïgon, avec de nombreux passagers à destination de France, notamment M^{me} et M. Berthet, négociants...

Association avec [Charrière](#) (1912-1923)

Lucien BERTHET

Né à Saïgon, le 14 septembre 1894.
Fils de Jules François Berthet et de Jeannette Faure.
Marié à Garches (Seine-et-Oise), le 27 avril 1927
avec Marthe Paulette Noreux.
Divorcés le 12 août 1939.
Remarié à Saïgon le 13 juillet 1943 avec Alice
Eugénie Harrold, eurasienne.
Décédé à Cannes le 4 oct. 1979.

Commerce
Commission — Exportation
(*La Journée industrielle*, 28 septembre 1924)

Lucien Berthet et Cie

Saïgon, 26 septembre. — Cette société en commandite simple, récemment formée, a pour objet le commerce d'importation et d'exportation. Le siège est à Saïgon (Cochinchine), 68, rue Mac-Mahon. Le capital est de 1.300.000 francs.

Chronique des provinces
SADEC
Une escroquerie

(*L'Écho annamite*, 20 juillet 1925)

Le caissier comptable Nguyen van Tao, au service de la maison Lucien Berthet et Cie à Saïgon, a détourné, au préjudice de cet établissement, la somme de 5.268 \$ 00.

Il avait promis de rembourser cette somme au moyen d'un prêt qu'il [allait] demander à un de ses amis à Sadec. Aussi M. Fernand Barrer [*sic* : Barré], fondé de pouvoirs de la maison Berthet, ne voulant pas porter plainte, a accompagné l'indésirable caissier à Sadec, mais ce dernier a trouvé le moyen de prendre la fuite, pendant son passage à la maison de son ami.

Celui-ci — André Nguyen van Than — a déclaré que Tao est venu le prier de lui consentir un important prêt, mais il a répondu qu'il ne pouvait lui rendre ce service. Tao a alors demandé à aller au water-closet et n'a plus reparu.

Il est activement recherché.

AVIS

(*L'Avenir du Tonkin*, 25-27 septembre 1925)

Monsieur, Charles Danovaro, représentant de fabriques, a l'honneur d'informer le monde commercial que, sur sa demande, il a cessé, depuis le 15 septembre 1925, de représenter la maison Lucien Berthet et Cie, de Saïgon qui, de ce fait, a fermé son agence du Tonkin.

Toute la correspondance et les commandes devront être adressées, désormais, directement à Messieurs Lucien Berthet et Cie, 68, rue Mac-Mahon à Saïgon.

Saïgon

Tentative de vol

(*L'Écho annamite*, 2 avril 1926)

Les nommés Doan van Thien dit Mai, 64 ans, taïcong de la barque n° 4.226-T., demeurant à My-Hanh (Giadinh), et Tran v Huê, dit Hai, 28 ans, demeurant à Phu-huàn (Giadinh), ont été déférés au Parquet, pour tentative de vol de 37 bouteilles de vin de Bordeaux, valant 19 \$ 00, commis au préjudice de M. B., directeur de la Maison Berthet, sise 68, rue Mac-Mahon.

Chronique de Saïgon

Du 3 au 4 avril 1926

Coolie malhonnête

(*L'Écho annamite*, 6 avril 1926)

Le nommé Trân van Huê dit Nai, 27 ans, caporal-coolie à la maison Lucien Berthet, sise 66-68, rue Mac-Mahon, a été déféré au Parquet pour tentative de vol de 25 bouteilles de vin valant 8 \$ 50 au préjudice de M. le directeur de la maison précitée.

La grande course cycliste des trois journaux

(*L'Écho annamite*, 30 juin 1926)

Maison Lucien Berthet et Cie, 66-68, rue Mac-Mahon : une caisse de quinquina Cousin.

CCI Saïgon
Élections consulaires
(*L'Écho annamite*, 20 octobre 1926)

Les candidats aux élections sont MM. :
Barré, directeur de la maison Lucien Berthet et Cie, juge consulaire ;

Cochinchine
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 décembre 1926)

Le 26 octobre, il a été procédé à l'élection des 10 membres français de la chambre de commerce de Saïgon.

Non élus :

M. Barré, directeur de la maison Lucien Berthet, a eu 103 voix

Comité de l'Indochine
Séance du 23 mai 1927
(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 12 octobre 1927)

J. Berthet repr. par M. L. Berthet
Maison Lucien Berthet repr. par M. Lucien Berthet.

Saïgon
Les Normands d'Indochine
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 décembre 1927)

... Barré, directeur de la maison Lucien Berthet...

Palmarès de la foire de Saïgon
Grande Prix d'honneur
(*L'Écho annamite*, 17 janvier 1928)

PAVILLONS
A. Section architecture

Grand prix hors concours avec médaille d'or : Groupe Octave Homberg.
Premier grand prix avec médaille d'argent : Société Anonyme des Etablissements Lamorte.

Second grand prix avec médaille de bronze : Lucien Berthet et Cie*.

Décorations accordées à la suite
de la Foire de Saïgon
(*L'Écho annamite*, 28 mars 1928)

I. - Distinctions honorifiques de la Cour d'Annam

Chevalier de l'ordre impérial du Dragon d'Annam
M. Barbe [*sic* : Barré], fondé de pouvoirs de la Maison Lucien Berthet et Cie.

Natation
La distribution des prix aux lauréats des épreuves de Thuduc
(*L'Écho annamite*, 1^{er} août 1928)

50 mètres dos
2^e prix : Daillan, 3 bout. cognac Marnier offert par la maison L. Berthet.

Plongeurs
3^e prix : Rabionne, 3 bouteilles cognac Marnier offert par la Maison Berthet.

Saïgon
Les clients du Parquet
(*L'Écho annamite*, 24 octobre 1928)

Nguyen van Duc, 33 ans, caporal, domicilié rue du général Lizé, et Pham van Sach, 34 ans, magasinier, domicilié au village de Binh hoa Xa (Giadinh) pour détournement de vingt-trois caisses de cigarettes valant ensemble 1.745 p. 00, au préjudice de la maison Lucien Berthet.

COCHINCHINE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 mars 1929)

M. Assou, épicier, rue Catinat, a été déclaré en faillite. Il s'est enfui ainsi que son frère Assan. Ce dernier a pu être arrêté à Phu-Nhuan, près de Giadinh. Le passif est estimé à 60.000 piastres et la faillite affecte la plupart des grosses maisons de la place, notamment la Société Marseillaise d'Outre-Mer et les maisons Lucien Berthet et Poinard et Veyret.

TRANSFERT DE LA RUE MAC-MAHON
AU 36, BD CHARNER

Chronique de Saïgon
L'incendie du Garage Charner*
(*L'Écho annamite*, 1^{er} juillet 1929)

[...] Le personnel des [Éts Poincard Veyret et des Grands Magasins Charner] et celui de la maison d'en face, Lucien Berthet, ont donné un sérieux coup de main, en l'occurrence, aux sauveteurs officiels et attitrés. Nos meilleures félicitations à tous.

Chauffeurs ! Attention aux croisements !
(*L'Écho annamite*, 13 août 1929)

Une intéressante affaire d'accident d'automobile s'est plaidée devant le tribunal correctionnel. Deux chauffeurs comparaissent. L'un Lê van Dong, chauffeur de la Sté Berthet et Cie, conduisait M^{me} Barré, quand, au croisement de la rue d'Espagne et de la rue Mac-Mahon, une collision se produisit, entre sa voiture, une Talbot six cylindres, et une Delahaye pilotée par Nguyen van La. à côté de qui se trouvait le propriétaire, M. Lé van Chu.

Le Tribunal essaie de faire préciser aux deux prévenus les circonstances de l'accident, ce qui n'est pas facile, chacun d'eux plaidant pour son saint, affirmant tous deux qu'ils ne dépassaient pas 20 à l'heure et que les torts sont du côté de la partie adverse.

A ce moment, M^e Lalung Bonnaire se présente pour M^{me} Barré et Le van Dong, fait une réflexion à propos d'une observation du Président. Celui-ci lui fait remarquer que, s'il peut poser des questions, il n'a pas le droit d'interrompre son interrogatoire. M^e Lalung Bonnaire insistant, le président suspend l'audience.

Elle est reprise après un quart d'heure environ.

Là, le 2^e prévenu dit qu'il venait du marché dans la direction de la mairie. Il a freiné au pied et à la main, mais n'a pu s'arrêter. La Talbot a barré à gauche en l'apercevant ; si elle avait tourné à droite, elle pouvait passer sans accident.

Le Président conclut qu'aucun des deux chauffeurs n'a observé le Code de la Route.

M^{me} Barré, qui a été assez gravement blessée dans cet accident, dépose que son chauffeur Dong marchait à environ 25 à l'heure, tandis que la Delahaye allait à toute vitesse. Elle n'a aperçu cette dernière qu'une fois complètement engagée dans le croisement.

Nguyên van Mau, brigadier de police, de service au carrefour, n'a rien vu. Entendant du bruit, Il s'est retourné et a aperçu les voitures dans la position donnée par la collision.

M. Lê van Chu, propriétaire de la Delahaye, était à côté de son chauffeur. Celui-ci a corné 2 fois. Mais la Talbot arrivant avec plus de vitesse qu'eux, son chauffeur a freiné. C'était pourtant à lui à passer, puisque la Talbot venait sur sa gauche.

M. Olivier, commissaire adjoint au 1^{er} arrondissement, a fait un rapport sur l'accident. rapport dont le Président le félicite pour sa précision et sa netteté.

Arrivé immédiatement sur les lieux après la collision, il a trouvé les voitures dans la position que celle-ci leur avait donnée. La Talbot a été tamponnée par l'arrière, ses freins n'étaient pas bloqués. Au contraire, le levier de la Delahaye était au point mort et avait dû freiner, car sur environ 6 m. 50, on relève des traces de grippage sur l'asphalte.

Le Procureur de la République conclut aux torts réciproques des deux chauffeurs ; cependant le droit de priorité de la Delahaye fait pencher la responsabilité du côté de la Talbot.

Le Tribunal retiendra qu'il y a eu inobservation des règlements et maladresse. Il requiert l'application de la loi aux torts réciproques des deux chauffeurs, avec atténuation pour celui de la Delahaye.

M^e Gallois-Montbrun, qui plaide pour le chauffeur de la Delahaye, s'appuiera, dit-il, sur le rapport du commissaire de police.

Dans une démonstration habile, il relève tous les éléments en faveur de son client : il avait incontestablement la priorité, il a corné, il a freiné. La collision est donc imputable à la maladresse de la Talbot. Le chauffeur de celle-ci devait stopper ; il a continué. Il n'a pas freiné : bien mieux, il a accéléré sa marche et tourné à gauche, faisant ainsi un crochet pour passer devant la Delahaye.

M^e Gallois-Montbrun cite un exemple de jurisprudence, dans un cas dont l'espèce est la même que celui d'aujourd'hui et qui condamne nettement son adversaire.

Il demande 200 p. de dommages et intérêts pour les dégâts causés à la voiture de son client et privation d'usage pendant 15 jours.

M^e Lalung-Bonnaire estime qu'en pareille matière, la jurisprudence n'est pas valable.

Seules, les circonstances peuvent guider pour apprécier un accident d'auto.

Il écarte les témoignages, parce qu'ils viennent des parties en présence et le base sur l'examen des faits matériels pour reprocher à la Delahaye un excès de vitesse.

Celle-ci a freiné, elle a dérapé sur environ 7 mètres et a conservé assez de force pour, en tamponnant la Talbot par l'arrière, lui faire faire un tête à queue complet. Donc, la Delahaye allait à toute vitesse.

M^{me} Barré a été blessée gravement : elle n'est pas assurée. Elle attend la réparation des dommages qu'elle a subie de la reconnaissance de son droit par le Tribunal.

M^e Lalung-Bonnaire demande pour M^{me} Barré 2.000 p. de dommages et intérêts, et, au nom de la Société Berthet et Cie, de retenir la culpabilité du chauffeur Là. Mais il prie le Tribunal d'attendre, pour fixer le montant des dommages et intérêts, la production du rapport de l'expert.

Remise à huitaine.

Ordre du jour de la séance du 26 juillet 1929 de la Commission permanente du
Conseil du gouvernement (Saïgon)
(*L'Écho annamite*, 27 septembre 1929)

CAMBODGE

14^o Demande de substitution de la Société des caoutchoucs de Kompong-Thom* dans les droits et obligations de MM. Colin et Berthet sur la concession de 6.000 ha. sis aux khums de Chanieng, Lovée, Triel, Bantéai-Chey, Chouk et Kheach, Khand de Barai, circonscription de Kompong-Thom.

BERTHET LUCIEN & Cie
68, bd Charner, 68
SAIGON

(*Le Monde colonial illustré*, 25 novembre 1930)

Bureaux d'achats, Paris, 32 bis, bd Haussmann (9^e)

AGENTS EXCLUSIFS POUR L'INDOCHINE DE :

ROCHER FRÈRES, La Côte Saint-André

Cherry et liqueurs.

P. THIBAUD et Cie, Paris

Produits Gibbs

L. ROSENHEIM ET. FILS, Bordeaux
 Vins de Bordeaux
 BOUCHARD AÎNÉ & FILS, Beaune
 Vins de Bourgogne
 H. DENISET JEUNE, Pontarlier
 Anis 40°.
 MARNIER-LAPOSTOLLE, Cognac
 Liqueur Grand-Marnier
 PERRIER-JOUËT, Épernay
 Champagnes
 CHANOINE FRÈRES et Cie, Épernay
 Champagnes
 ROTROU FRÈRES, Le Perrier
 Cidre Perrier
 LE FLY-TOX, Paris
 Insecticides
 COUSIN FRÈRES, Nanterre
 Parfums J. de Parys, Crème siamoise
 BOCQUET, Yvetot
 Condiments et conserves
 DEGERMANN FRÈRES, Nancy
 Conserves de viandes
 SENCHOU FRÈRES, Casseneuil
 Conserves de viande et de légumes
 COUILLAULT-DANONVILLE, Vincennes
 Confitures, gaufrettes, bonbons
 LIBBY Mc NEILL et LIBBY, Chicago
 Conserves de fruits et de légumes, lait
 S.A. FERRAND et RENAUD, Lyon
 Pâtes alimentaires « Délices »
 COMPAGNIE DES LAMPES, Paris
 Lampes électriques « Iris »
 COFFRES-FORTS « PETITJEAN » ET « Le PHÉNIX »,
 Paris.

Conseil colonial* (Cochinchine)
 (*L'Écho annamite*, 19 décembre 1930)

MM. Bec, Bernard, [Berthet](#), Béziat, Blanc, Canque, Dasseux, Desrioux, Guyonnet, Lefèbvre et Vincens ont retiré officiellement leurs candidatures au scrutin de ballottage du 21 décembre 1930

COCHINCHINE
 (*Les Annales coloniales*, 30 mai 1931)

[Berthet](#) assiste à une réunion sur la promotion du tourisme.

Cochinchine
Saïgon
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 juillet 1931)

Un escroc retrouvé par hasard. — Voici à peu près trois ans, la maison Lucien Berthet se faisait escroquer une somme de 15.000 piastres par un indigène nommé Cao-Hou-Tao.

Quelques jours plus tard, l'escroc fut arrêté par un inspecteur de la Sûreté qui le ramenait au poste lorsque l'astucieux indigène lui demanda, passant devant une échoppe chinoise de la rue d'Espagne, l'autorisation de se désaltérer.

Bon garçon, l'inspecteur le laissa faire mais, profitant d'un moment d'inattention de celui-ci, l'escroc fila.

Oo le rechercha mais on ne put le trouver. L'astucieux escroc avait pénétré dans un salon de coiffure voisin, s'était fait raser son opulente chevelure et avait disparu.

Depuis ce jour, on ne l'avait pas revu, pas plus, d'ailleurs, que les 15.000 piastres.

D'aucuns racontaient qu'il vivait tantôt à Saïgon, tantôt à Bacieu portant la plupart du temps des lunettes noires.

On dit même que, sans doute, pour mieux se maquiller, Cao Huu Tao monta sur les planches d'une troupe théâtrale annamite.

Hier, se trouvant rue Hamelin, un agent de la Sûreté vit un jeune Annamite passer. Cet Annamite portait un chapeau de feutre semblable à celui qui lui avait été volé quelque temps auparavant. Le policier interpella le passant.

Celui-ci hésita et, le voyant gêné, l'agent lui demanda ses papiers.

C'est ainsi que Cao-huu-Tao l'escroc fut reconnu et arrêté.

Quant aux 15.000 piastres de la maison Lucien Berthet, celle-ci doit pouvoir en faire son deuil.

CCI de Saïgon
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 30 octobre 1932)

Intervention Berthet sur patentes

Saïgon
À la commission municipale : baisse du prix de location du théâtre
(*Les Annales coloniales*, 3 novembre 1932)

[...] M. Franchini, auquel s'étaient joints M. Berthet, puis M. Lemoult, fit remarquer à la commission qu'il était de l'intérêt de tout le monde de faire des tarifs bon marché.
[...]

TRANSFERT DU BD CHARNER
À L'ANGLE DES RUES CATINAT ET FRANCIS-GARNIER

ADOPTION DE L'ENSEIGNE « NOUVEAUTÉS CATINAT »



[Coll. Olivier Galand](#)

122. Saïgon — Boulevard Bonnard [Bonard], vue prise du perron du théâtre. Les Nouveautés Catinat
Cliché Nadal, Saïgon. Imprimerie Braun, Mulhouse

Ann. général de l'Indochine, 1933, p. 266

BERTHET LUCIEN & Cie.

Import-Export,

R. C. Saïgon n° 177,

165, rue Catinat,

Adr. Tél. : « LUCEBERT ».

Téléphone n° 730

Codes : Cogef Lugagne — Bentley's.

Directeur : Lucien Berthet.

Agents exclusifs de :

Bière Hackerbrau.

Coffres-forts Petit-Jean.

Champagne Moët-et-Chandon.

Chapeaux Delion.

Chaussures Pinet.

Fly-Tox.

Foie Gras Marie.

Gibbs.

Lait Salva.

Libby's (Conserves de Californie).

Liqueurs Rocher frères.

Marco Réfrigérateurs.

Pâtes Délices.

Quinquina Cousin.

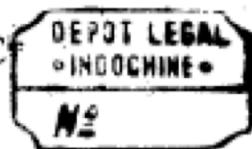
Sirops Bardinet.

Spalding (Articles de Sports).

Vins Bouchard aîné et fils.

NOUVEAUTÉS-CATINAT

LUCIEN BERTHET ET C^e
SAIGON



TÉLÉPHONE 730

BUREAU D'ACHATS A PARIS

32^{bis}, Boulevard Haussmann

ALIMENTATION

VINS-SPIRITUEUX

◦ PARFUMERIE ◦

◦ CHEMISERIE ◦

◦ CHAUSSURES ◦

◦ ◦ SPORTS ◦ ◦

Service Spécial d'Expéditions

V I T E

T O U T

PARTOUT

Agents de la Compagnie d'Assurances Franco-Asiatique

COCHINCHINE

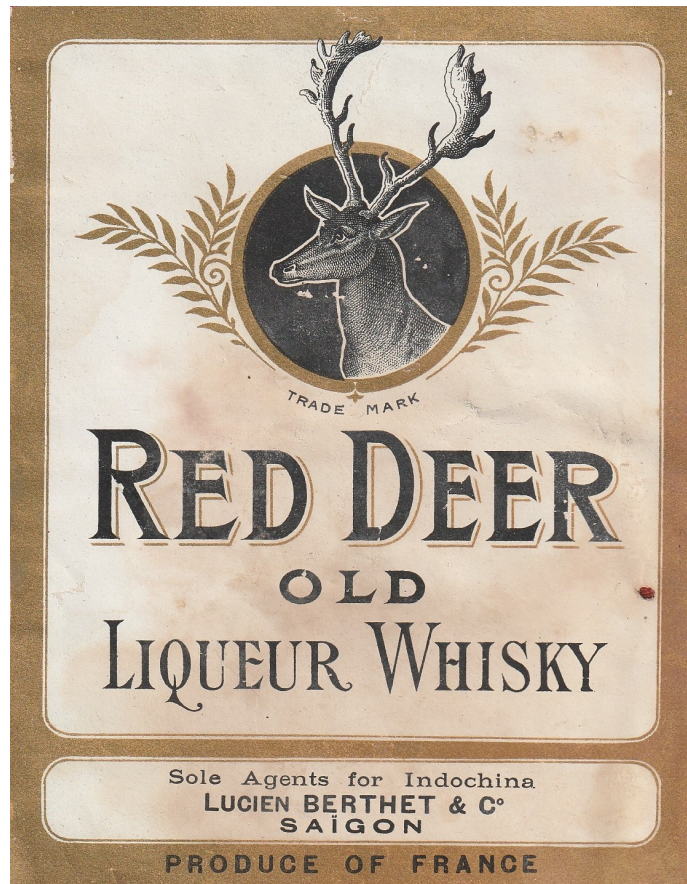
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 5 juin 1933)

Sont repartis en France : M. Daillan, directeur des Nouveautés Catinat.

PHNOM-PENH

(*L'Avenir du Tonkin*, 19 juin 1933)

Fiançailles. — Nous apprenons avec plaisir qu'ont été célébrées hier les fiançailles de mademoiselle Simone Rault, fille de M^{me} et M. Rault, ingénieur horticoles, directeur des Jardins de la ville de Phnom-Penh, avec M. Marcel Lecuir, employé aux Nouveautés Catinat.



Coll. Olivier Galand

RED DEER
OLD
LIQUEUR WHISKY

Sole Agents for Indochine
LUCIEN BERTHET & Cie
SAIGON
PRODUCE OF FRANCE

Circulation de fausses piastres métalliques en Indochine
CCI de Saïgon
Intervention de M. Berthet
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 12 août 1934)

Saïgon
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 décembre 1934)

De retour. — Par l'*André-Lebon*, bon nombre de Cochinchinois sont revenus. Signalons le retour de M. Lucien Berthet qui vient remplacer son père à la direction de leurs affaires et des Nouveautés-Catinat...

Élections consulaires en Cochinchine
(*Les Annales coloniales*, 2 avril 1935)

Des élections consulaires se sont déroulées dimanche à Saïgon. Ont été élus dans la catégorie A : MM. Berthet...

Mines
(*Bulletin économique de l'Indochine*, juillet-oct. 1935)

Comète à Quang-yên. Concession accordée le 18 mars 1921. Prop. : M. Jules Berthet [fils de Lucien] et ayants droit de Gérard Prékel [Preckel ?](indivision).

SAIGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 août 1935)

À l'instruction. Les détournements au préjudice des Nouveautés Catinat — Nos lecteurs se souviennent encore de cette affaire. Le caissier Ho, arrêté, a fait des aveux complets.

Il résulte de ses déclarations à l'instruction que le chef comptable, M. Nguyễn-van-Hao, n'a pas partagé avec lui les sommes détournées. En février dernier, ayant perdu aux courses, Ho fit un trou de 600 piastres dans la caisse qui lui était confiée. Comme c'était une fin de mois et que M. Berthet pouvait le contrôler d'un moment à l'autre, Ho, pris de peur, s'en rapporta à son chef direct, M. Hao, pour lui demander conseil. Ce dernier lut dit alors d'inscrire la somme comme ayant été versée à la Banque. Le conseil fut suivi et M. Berthet ne s'aperçut de rien.

Ho, en commettant ce premier détournement, avait bien l'intention de se refaire aux courses. Hélas ! Il perdit encore ! Et comme sa sonde ne lui suffisait pas, il renouvela son coup qui consistait à inscrire sur les factures déjà à jour la mention : « Non payée ». Et le tour était joué. Il aurait peut être continué longtemps de la sorte, si la clairvoyance de M. Berthet n'y avait mis un terme.

Le montant global du détournement s'élève à plus de quatre mille piastres.

Comme on le voit, d'après les déclarations du principal coupable, M. Nguyễn van Hao aurait simplement conseillé le caissier Ho en vue de masquer son premier détournement. Aussi, c'est pour ce chef qu'il est poursuivi par le juge d'instruction qui a décerné contre lui un mandat d'amener voici un mois. Mais ce mandat n'a pu encore être exécuté : Hao reste introuvable.

SAIGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 avril 1936)

Hyménée. — Le 31 mars a été célébré, dans la plus stricte intimité, le mariage de M^{lle} Hélène Tissot, fille de madame et M. Armand Tissot ³, ingénieur hors classe des Travaux publics de l'Indochine, avec M. André Charpentier, fondé de pouvoirs de la maison Lucien Berthet et Cie, fils de madame et M. Georges Charpentier.

Cette union rapproche deux familles particulièrement estimées en Cochinchine.

Aux nouveaux époux, *l'Impartial* est heureux de présenter ses meilleurs vœux de bonheur et de prospérité et ses compliments aux parents.

AU GRAND CONSEIL DE L'INDOCHINE
(*Les Annales coloniales*, 15 septembre 1936)

La Chambre de commerce de Saïgon, dans sa séance du 9 septembre, a désigné ses délégués :

Délégués français : titulaires : MM. Ardin et Joly ; suppléants : MM. Luciani et Berthet.

(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 9 juin 1937)

Particuliers membres titulaires
Berthet J[ules], Nouveautés Catinat, Saïgon

(*Bulletin du Syndicat des planteurs de caoutchouc*, 9 juin 1937)

Particuliers membres titulaires
Berthet J., Pharmacie de France, Saïgon

RÉPRESSION DES FRAUDES
(*La Dépêche d'Indochine*, 17 février 1938)

Liste des experts pour l'année 1938

³ Armand Tissot : né le 27 octobre 1878. Entré dans les Services civils de l'Indochine le 28 février 1901. Officier du Dragon de l'Annam à l'occasion de l'inauguration du Transindochinois (octobre 1936).

Arrêté de M. le gouverneur général de l'Indochine en date du 28 janvier 1938 :

Boissons alcooliques, boissons hygiéniques et eaux minérales, produits laitiers
M. Berthet Lucien, membre de la chambre de commerce, directeur des Nouveautés Catinat.

EN INDOCHINE

Au Grand Conseil des intérêts économiques et financiers
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 22 octobre 1938)

Liste des membres du Grand Conseil

1 Cochinchine

b) Délégués de la Chambre de commerce : Suppléants : MM. Berthet...

1^{er} décembre 1938

LUCIEN BERTHET ET Cie

(L. BERTHET, G. LÉPINE ET A. CHARPENTIER, SUCC.)

SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF AU CAPITAL DE 600.000 FRANCS

Siège social : 165, rue Catinat, SAÏGON (Indochine)

R. C. Saïgon n° 2.683

Voir ci-dessous *Le Quotidien juridique*, 9 octobre 1943)

SAIGON

(*L'Avenir du Tonkin*, 17 décembre 1938)

Vols

— La maison Lucien Berthet a porté plainte, contre le Chinois Lam phu Doc, à Cholon, pour détournement de 107 p. 66, montant des marchandises achetées par Doc qui est en fuite.

Étude M^e Bernard LESERVOISIER. notaire à Saïgon

50, rue La-Grandière

DEUXIÈME AVIS

(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 7 janvier 1939)

Suivant acte reçu par M^e Bernard BÉRENGER, principal clerc assermenté de M^e LESERVOISIER, notaire à Saïgon, substituant ledit M^e Leservoier, le 13 décembre 1938, enregistré au quatrième bureau de Saïgon le 9 décembre 1938. folio 74, case 7, volume 213,

1^o) Monsieur Jules BERTHET, négociant, demeurant à Saïgon, et madame Hélène BERTHET, veuve en premières noces de M. Émile DESPAX ⁴, et épouse en secondes

⁴ Émile Despax (Dax, 1881-Moussy-sur-Aisne, 17 janvier 1915, mpf) : fils d'Hippolyte Despax (1852-1900), magistrat en Indochine. Frère de Gabriel Despax, député maire de Dax. Chef du secrétariat particulier de Millès-Lacroix, au ministère des Colonies (1906-1909), puis sous-préfet d'Oloron.

noces de M. Jean COUSIN, industriel, avec qui elle demeure à Paris, boulevard de Courcelles, n° 98, ont vendu à la société dite « LUCIEN BERTHET ET COMPAGNIE » (Lucien Berthet, Georges Lépine et André Charpentier successeurs), société en nom collectif au capital de 600.000 francs dont le siège est à Saïgon, 165, rue Catinat,

Les parts, soit 6/10 leur appartenant, dans les proportions suivantes : M. Jules BERTHET pour 5/10 et M^{me} COUSIN pour 1/10 dans un fonds de commerce d'articles de modes, nouveautés et alimentation, exploité à Saïgon à l'angle de la rue Catinat, n° 165 et 167, et de la place Francis-Garnier, connu sous le nom de « Lucien Berthet et Compagnie-Nouveautés Catinat », ensemble les éléments incorporels (clientèle, nom commercial, achalandage, droit à la location) et corporels (matériel et mobilier) le composant ;

ledit fonds de commerce dépendant de l'actif de la société dissoute dite « Lucien Berthet et Compagnie », société en commandite simple ayant son siège à Saïgon.

2°) Et M. Lucien BERTHET, négociant, demeurant à Saïgon, 165, rue Catinat, a fait apport-vente à ladite société « LUCIEN BERTHET ET COMPAGNIE » (Lucien Berthet, Georges Lépine et André Charpentier successeurs) des 4/10 lui appartenant dans le fonds de commerce ci-dessus désigné.

La présente publication est faite en renouvellement de celle parue le 24 décembre 1938 dans le présent journal.

L'avis au *Journal officiel de l'Indochine* a été publié le 28 décembre 1938.

En conséquence, avis est donné, en exécution de l'article 4 du décret du 21 décembre 1933, promulgué le 18 août 1934, que les oppositions au paiement du prix de cette vente, pratiquées par acte extra-judiciaire, seront reçues à Saïgon, 165, rue Catinat, au siège de la société acquéreur, jusqu'à l'expiration du dixième jour qui suivra le présent avis.

Pour deuxième et dernier avis.

Bernard BÉRENGER

principal clerc assermenté de M^e Leservoisier, notaire à Saïgon.

L'Information d'I. C. du 7 janvier 1939.

Élections consulaires de la Chambre de commerce (*Le Nouvelliste d'Indochine*, 26 mars 1939)

Des élections partielles ont eu lieu le 20 mars à la Chambre de commerce de Saïgon sous la présidence de M. H. Lamorte.

Voici ci-dessous les nouveaux élus :

Catégorie « A »
Membres titulaires

MM. Cuny 31 voix
Ballous 28 ».
Berthet 28 »

Saïgon
Naissance
(*L'Écho annamite*, 30 août 1939)

René-Paul Girard, fils de M^{me} et M. Vidal, chef de service à la maison Berthet, à Saïgon.

[Accident]

(*L'Écho annamite*, 31 janvier 1940)

Le troisième accident est double, si l'on peut dire, parce que commis par le même chauffeur Ng.-van-Tiy, conduisant la même Citroën C. 5.652, appartenant à M. Tô-van-Than, de Bêtré.

Ayant heurté, sur la route de Badiêm, le jeune Dang-van-Gioi, âgé de quatorze ans, cette auto rencontra encore, pendant qu'elle transportait le blessé à l'hôpital de Giadinh, [la Ford C. F. 662, de M. Berthet](#).

Les dégâts matériels furent importants.

Saïgon

(*L'Écho annamite*, 3 mai 1940)

Dans la journée du 30 avril, le général d'armée Catroux, gouverneur général de l'Indochine, a reçu : M. Berthet, président de l'Association des importateurs marchands en gros de Saïgon...

Saïgon

[Le premier de l'an à la Chambre de Commerce](#)

(*L'Écho annamite*, 13 novembre 1940)

[...] la maison Lucien Berthet, des Nouveautés Catinat, avait envoyé du Moët-et-Chandon ;

[Les audiences du gouverneur général](#)

(*L'Écho annamite*, 13 novembre 1940)

Hanoï, 13 novembre. — L'amiral Decoux a reçu le 13 novembre M. Berthet...

Cadeaux aux enfants pauvres

(*L'Écho annamite*, 30 décembre 1940)

Le maire de Saïgon a l'honneur de remercier très sincèrement les commerçants et industriels qui ont bien voulu recueillir et donner eux-mêmes des jouets, objets utiles et dons en espèces en faveur des enfants pauvres de la Ville.

Grâce à ces gestes généreux qui seront largement imités avant la fin de l'année, des centaines de petits infortunés connaissent et connaîtront un peu de joie. Pour eux : merci.

Liste des dons :

Jouets :

Pharmacie Bonniot

Maison Bata
Maison Poinsard & Veyret
Nouveautés Catinat
Épicerie Lien-Seng.

Le premier de l'an à la Chambre de commerce
(*L'Écho annamite*, 3 janvier 1941)

C'est ainsi que la maison Lucien Berthet, des Nouveautés Catinat, avait envoyé du Moët-et-Chandon...

Assistance franco-indochinoise aux victimes de la guerre
Comité local
Liste de souscriptions en faveur du Secours d'Hiver
(*L'Écho annamite*, 13 janvier 1941)

M. Jules Berthet 700 00

L'exemple d'un vétéran
(*L'Écho annamite*, 7 novembre 1941)

Répondant à l'appel de l'administrateur-maire de Saïgon en faveur du bureau de bienfaisance de notre ville, M. Jules Berthet, qui doit être le doyen de la Colonie française ici, lui a fait parvenir un don de *cinq piastres* [*sic : 500 ?*], montrant ainsi aux jeunes le geste qui leur reste à faire.

Bulletin de l'Association mutuelle
des employés de commerce et d'industrie de la Cochinchine (au 31 mai 1942)

M. Legay, Paul, Nouveautés Catinat,
M^{me} Legay.
M^{me} Novella, Marie, Nouveautés Catinat.
2 enfants Pinol, chez M^{me} Novella, Nouveautés Catinat.
M. Toulouse, Georges, Nouveautés Catinat,
M^{me} Toulouse et 3 enfants.
M. Vidal, Paul, Nouveautés Catinat,
M^{me} Vidal et 4 enfants.

NOUVEAU CHARBON DE BOIS
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 28 juin 1942)

Disponible dans divers points de vente dont
NOUVEAUTÉS CATINAT

Secours national
Quinzaine 1942
(novembre)
(*L'Écho annamite*, 2 décembre 1942)

Lucien Berthet et Cie, Saïgon 750,00

Communiqués
(*L'Écho annamite*, 7 octobre 1943)

Le public est informé qu'une distribution de lait de vente libre aura lieu le 12 courant dans l'après-midi par les magasins suivants : Charner, Berthet, Poinsard et Veyret, les Frigorifiques et la Roussillonnaise pour les Européens.
... Pour la population asiatique.

LUCIEN BERTHET ET Cie
(L. BERTHET, G. LÉPINE ET A. CHARPENTIER, SUCC.)
SOCIETE EN NOM COLLECTIF AU CAPITAL DE 600.000 FRANCS
Siège social : 165, rue Catinat, SAÏGON (Indochine)
R. C. Saïgon n° 2.683
(*Le Quotidien juridique*, 9 octobre 1943)

Publication faite en exécution de l'article 61 de la loi du 24 juillet 1867, en raison de l'existence d'une succursale, ayant pour seule activité l'achat de marchandises de toute nature destinées à l'exportation en Indochine, dont le siège est situé à Paris, 32 bis, boulevard Haussmann.

Société en nom collectif constituée le 13 décembre 1938, entre messieurs :
Lucien BERTHET, demeurant 165, rue Catinat, à Saïgon ;
Georges LÉPINE, demeurant 8, avenue Constant-Coquelin, à Paris ;
André CHARPENTIER, demeurant 165, rue Catinat, à Saïgon.

Objet

La société a pour objet le commerce de commission pour l'exportation et l'importation dans tous les pays du monde, mais principalement en France, en Extrême-Orient, en Indochine et, dans les colonies françaises, de tous produits, marchandises, denrées et objets et plus généralement toutes opérations se rattachant à ce commerce, et aussi l'ouverture de tous bureaux, comptoirs et succursales jugés nécessaires pour la réalisation de l'objet social.

Siège social

Le siège social est fixé 165, rue Catinat, à SAÏGON (Indochine).

Capital social

600.000 francs. Apports en nature : 300.000 ; supports en espèces : 300.000.

Durée

Du 1^{er} décembre 1938 au 28 février 1953.

L'acte constitutif a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Saïgon le 30 décembre 1938.

La publication a été faite dans le journal *L'Information d'Indochine économique et financière* du 31 décembre 1938, à Saïgon.

Gérant directeur de la succursale : M. Georges LEPINE, demeurant à Paris, 8, avenue Constant-Coquelin.

Lucien Berthet, nommé membre du [Conseil de Cochinchine](#) (juillet 1946)



[Coll. Olivier Galand](#)

À droite : Lucien Berthet — Nouveautés Catinat

Carte postale du 13 mai 1948 : « Je viens de passer quinze jours dans la rizière et je vous assure que ce n'est pas marrant car ils sont de plus en plus armés et nous de moins en moins nombreux. »



Coll. Olivier Galand

Carte de vœux. Souvenir du Vietnam
Traction avant Citroën, Jeep, deux Peugeot 203 (modèle sorti en 1948)...

AEC 1951-982 — Lucien Berthet et Cie (Berthet, Lépine et Charpentier Fr. succ.) -
(L.B.C.), 165, rue Catinat, SAIGON (Sud Viet-Nam)

Bureau d'achats : 132 bis, boulevard Haussmann PARIS (9^e).

Objet. — S. A. R. L. au capital de 2 millions de piastres I. C., ayant pour objet toutes affaires d'importation en Indochine (Maison fondée en 1887).

Imp. — Importateurs-grossistes en tous produits : vins, conserves, ciments, articles de Paris, parfumerie, liqueurs, cognacs, pâtes aliment., biscuits, nouveautés, etc .

Comptoirs. — Saïgon et Haïphong. Magasin de détail « Aux Nouveautés Catinat » à Saïgon.

Publicité



(Indochine-Sud-Est asiatique, juin 1953)



[Coll. Olivier Galand](#)

Lucien Berthet — Nouveautés Catinat. Plus loin : Saïgon Garage S.E.I.C.

Jules Berthet se remaria à une Eurasienne prénommée Alice.

Who's who, 1979 :

BERTHET (Pierre, Émile), directeur financier de société. Né le 25 nov. 1925 à Paris. Fils de Jules Berthet, négociant, et de M^{me}, née Jeanne Jallot. Mar. le 22 sept. 1951 à M^{lle} Jacqueline Piacentino (3 enf. : Patrick, Philippe, Thierry). [Études : Lycée Chasseloup-Laubat à Saïgon](#). Dipl. : diplômé de l'École des hautes études commerciales. Carr. : à la Banque de l'Indochine à Londres (1949), puis à Djibouti (1950-1952), aux laboratoires Roja* (1952-1960), puis à Kodak-Pathé, successivement aux études financières (1960-1969), contrôleur de gestion au siège, puis dans les usines (1969-1975), directeur financier (depuis 1975), président national de l'Union nationale des enseignements technologiques hôteliers (Unatech) depuis 1978. Sports : ski, nautisme. Adr. : prof., 8-26, rue Villiot, 75012 Paris.
